

# LES MAUX *qui courent*

Bulletin de santé publique, Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides  
Destiné aux professionnels de la santé

Vol. 23 N° 3, mai 2016

## LA LÉGIONELLOSE

La légionellose est une maladie d'origine bactérienne qui revêt deux formes cliniques distinctes :

- la maladie du légionnaire : pneumonie souvent grave nécessitant un traitement antibiotique et de support;
- la fièvre de Pontiac : symptômes s'apparentant à un syndrome d'allure grippale guérissant spontanément en 2 à 5 jours.

LA LÉGIONELLOSE TIRE SON NOM D'UNE ÉCLOSION DE PNEUMONIES QUI A CAUSÉ LE DÉCÈS DE 29 PERSONNES AYANT ASSISTÉ À UN CONGRÈS DE LA LÉGION AMÉRICAINE EN 1976.

La légionellose est une maladie à déclaration obligatoire au Québec. Treize cas ont été déclarés en 2014 dans les Laurentides. Les sources suspectées étaient majoritairement des spas ou des bains à remous ainsi que des chauffe-eau résidentiels. Aucun cas n'a été lié à une tour de refroidissement à l'eau (TRE), comme ce fut le cas dans la ville de Québec lors d'une éclosion majeure survenue en 2012. On croit toutefois que le nombre réel de cas de légionellose est plus élevé que le nombre de cas déclarés, puisque les prélèvements nécessaires à la confirmation du diagnostic ne sont pas toujours effectués.

### Le diagnostic

La maladie du légionnaire étant difficile à différencier cliniquement et radiologiquement des pneumonies causées par d'autres agents, on doit effectuer des analyses de laboratoire chez les cas suspectés afin de confirmer le diagnostic. À cette fin, plusieurs analyses sont disponibles. La recherche de l'antigène urinaire est le test le plus fréquemment demandé. Le résultat peut être obtenu rapidement, soit le même jour. Le tableau suivant présente les tests disponibles.

	Comparaison avec les souches environnementales	Détecte toutes les espèces et tous les sérogroupes	Délai pour l'obtention du résultat	Affecté par l'antibiothérapie
Culture sur spécimens respiratoires	Oui	Oui	> 5 jours	Oui
Antigène urinaire	Non	Non : seulement <i>L. pneumophila</i> séro groupe 1	Même jour	Non

LES MÉDECINS SONT INVITÉS À JOINDRE LE LABORATOIRE DE LEUR CENTRE HOSPITALIER AFIN DE CONNAÎTRE LES MODALITÉS LORS DE REQUÊTES DE CULTURES.

À des fins de comparaison entre les souches isolées chez les patients et celles retrouvées dans l'environnement, il est recommandé d'effectuer la culture de spécimens respiratoires conjointement avec la recherche de l'antigène urinaire. Cette comparaison permettra à la DSP d'identifier la source des éclosions de légionellose et de recommander les mesures nécessaires.

### Le traitement

L'azithromycine et les fluoroquinolones sont les antibiotiques de première intention. Ces dernières sont toutefois contre-indiquées chez les personnes âgées de moins de 18 ans. La clarithromycine représente alors une bonne alternative.

Le traitement empirique de la pneumonie d'origine communautaire, macrolides ou quinolones respiratoires, est en général efficace pour les cas de légionellose. On ne devrait pas utiliser les bêta-lactamines en raison du fort taux de résistance.

### La prévention

Afin de prévenir les éclosions de légionellose, un règlement de la Régie du bâtiment du Québec oblige dorénavant les propriétaires de TRE à effectuer régulièrement des prélèvements de l'eau de leurs installations afin de détecter la présence de *Legionella* et de procéder à la désinfection le cas échéant. La DSP doit être informée par le propriétaire lorsque les résultats excèdent les normes. Elle vérifie alors si des cas ont été déclarés dans le secteur de cette TRE et s'ils peuvent y être associés. Si le lien est établi, l'intervention de santé publique se poursuit et des mesures supplémentaires peuvent être recommandées.

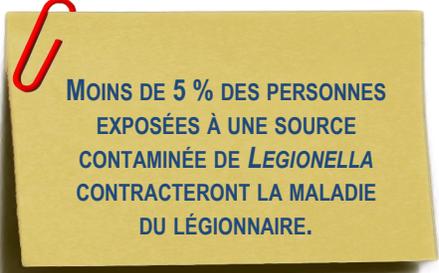
Le Règlement sur l'entretien d'une installation de tour de refroidissement à l'eau est consultable au [www.rbg.gouv.qc.ca](http://www.rbg.gouv.qc.ca)

## PLUS D'INFORMATIONS SUR LA MALADIE DU LÉGIONNAIRE

### La réceptivité

Les hommes contractent l'infection plus souvent que les femmes dans une proportion de 3 pour 1. Les personnes dont le système immunitaire est affaibli sont aussi plus réceptives et présentent habituellement un tableau clinique plus sévère. Les personnes à risque sont :

- ▶ les personnes âgées de 50 ans et plus;
- ▶ les fumeurs;
- ▶ les grands consommateurs d'alcool;
- ▶ les personnes qui ont une maladie chronique sous-jacente;
- ▶ les personnes immunodéprimées;
- ▶ les personnes ayant subi une chirurgie récente.



MOINS DE 5 % DES PERSONNES  
EXPOSÉES À UNE SOURCE  
CONTAMINÉE DE *LEGIONELLA*  
CONTRACTERONT LA MALADIE  
DU LÉGIONNAIRE.

### Les complications

La pneumonie de la maladie du légionnaire est susceptible d'évoluer vers une atteinte bilatérale et une détresse respiratoire. La létalité est de l'ordre de 10 à 15 % mais peut être plus élevée dans certains cas.

### Le mode de transmission

La transmission des *Legionella* survient par l'inhalation d'aérosols provenant d'eau contaminée par la bactérie. Elle ne se transmet pas d'une personne à l'autre.

Les aérosols contaminés peuvent parcourir jusqu'à un kilomètre de leur point d'origine.

### Le réservoir

Les *Legionella* colonisent les circuits de distribution d'eau des résidences privées et des édifices publics, car elles résistent à la chloration. Les facteurs favorisant leur prolifération sont, entre autres, la température (de 32 °C à 45 °C) et la stagnation. Les *Legionella* ne prolifèrent pas sous 25 °C ni au-dessus de 55 °C; elles ont la capacité de rester dormantes dans l'eau froide en attendant des conditions favorables pour croître.

Voici les principales installations en cause dans la production d'aérosols contaminés par *Legionella* :

- ▶ les installations domestiques ou institutionnelles de production et de distribution d'eau chaude (chauffe-eau, douches, etc.). À partir du chauffe-eau, la bactérie peut être disséminée sous forme d'aérosols par l'entremise des aérateurs de robinets et des pommes de douche. Elle peut aussi être libérée au cours de travaux de plomberie;
- ▶ les TRE qui servent à climatiser les gros édifices;
- ▶ les baignoires à remous ou à jets et les spas lesquels offrent un environnement idéal pour la prolifération des *Legionella* à cause de la température et de la matière organique (peau, sueur, produits d'hygiène et crèmes) qui s'y retrouve et qui, en plus de favoriser la croissance bactérienne, neutralise l'action des désinfectants;
- ▶ les fontaines et les jeux d'eau décoratifs, les appareils à brumisation pour les légumes dans les épiceries;
- ▶ les appareils de thérapie respiratoire qui génèrent des aérosols;
- ▶ les humidificateurs produisant des aérosols à partir d'eau non stérile, comme les humidificateurs ultrasoniques.



LES TRE SEMBLENT ÊTRE  
LE PLUS SOUVENT EN CAUSE  
DANS LES ÉCLOSIONS MAJEURES  
DE LÉGIONELLOSE.

Adapté de : MSSS, Guide d'intervention-La légionellose, Édition 2015, consultable au [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)

**Les maux** qui courent

Information Tél. : 450 432-8732  
Télé. : 450 569-6305

**Responsable de la publication**  
Denise Décarie, médecin

**Collaborateurs**  
Andrée Chartrand, infirmière  
Jean-Luc Grenier, médecin  
Marie-Claude Lacombe, médecin  
Anne-Karine Fortin, médecin

**Révision**  
David Gamache Antaya, communication

**Publication**  
Direction de santé publique  
1000, rue Labelle, bureau 210  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N6  
ISSN 1201-6276  
[www.santelaurentides.gouv.qc.ca](http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca)

**Graphisme**  
Isabelle Daigle

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides  
**Québec**

Direction de santé publique